

## Le « MSC Flaminia » traverse le détroit : une « opération sensible » pour F. Cuvillier

PUBLIÉ LE 05/09/2012

### | ON EN PARLE |

Depuis la première explosion survenue à bord du « MSC Flaminia » le 14 juillet dans l'Océan Atlantique, Frédéric Cuvillier a suivi ce dossier jour après jour. Hier matin, peu avant que le cargo, très endommagé, ne pénètre dans le détroit pour rallier l'Allemagne, le ministre des Transports a survolé le convoi à bord d'un hélicoptère de la Marine nationale. L'occasion pour lui de répondre à nos questions.



PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVAIN DELAGE

(http://memorix.sdv.fr/5c/www.lavoixdunord.fr/infoslocales/cala\_articles/L46/888385721/Position1/SDV\_LVDN/CPAM-VDN-PC-EXCLU-050912/pixels1059571.html/776d4b46496c42484654494141317153)

boulogne@lavoixdunord.fr PHOTOS GUY DROLLET

#### - Pourquoi le transit du « MSC Flaminia » dans le détroit est-il surveillé d'aussi près actuellement ?

« C'est une opération sensible car le convoi progresse à une vitesse réduite dans un détroit chargé en fréquentation. Or, tous les risques maritimes se retrouvent concentrés dans cette zone étroite, où transitent environ 450 navires par jour. » - **Quels sont les dangers que représente ce porte-conteneurs après l'incendie qui s'est déclaré à bord ?**

« Le véritable danger, c'est sa cargaison. À bord, une partie des conteneurs abritent des produits dangereux. Pour le reste, le feu a été maîtrisé, la flottabilité est garantie, donc c'est un convoi normal. Mais nous devons être vigilants face aux risques de pollution et de collision dans le détroit. C'est pourquoi il était important que l'on s'entoure d'un maximum de précautions pour assurer ce transfert. » - **Pourquoi ce navire n'a-t-il pas d'abord été accueilli dans un « port refuge » comme Brest ou Le Havre ?**

« Nous n'étions pas dans le cadre du dispositif "port refuge". Nous l'aurions appliqué s'il y avait eu une menace immédiate de pollution. Mais tant que l'incendie n'était pas éteint, il y avait un risque d'explosion et nous aurions dû évacuer le port concerné dans un rayon de huit kilomètres. Sans parler des produits toxiques propagés par le vent dans l'atmosphère. Il faut apprécier les conséquences humaines et environnementales dans une zone de refuge. Il était hors de question de mettre en danger la population. » - **L'association Mor Glaz vous reproche d'avoir laissé partir ce navire vers l'Allemagne, alors que les réparations auraient pu être effectuées à Brest...** « Sauf que ce navire ne nous appartient pas. Il est la propriété d'un armateur allemand, qui a décidé de le rapatrier au plus près. C'est pourquoi nous avons pris toutes les dispositions pour que ce transfert se fasse en toute sécurité. » - **L'une des conditions du transit était que la gîte importante du navire soit rétablie. Y a-t-il eu des rejets d'eau polluée en mer ?**

« Non, l'eau contenue dans le navire (celle qui a servi à éteindre l'incendie, NDLR) n'a pas été rejetée en mer. Elle a simplement été répartie différemment entre les cales pour réduire la gîte du navire. »